



LE BULLETIN DE LA FÉDÉRATION BIOLOGIQUE DU CANADA

Février 2013

L'AGA de la FBC le 22 février 2013 à 9h HP

Une rencontre biologique pour le secteur biologique canadien

La Fédération biologique du Canada tiendra son Assemblée générale annuelle le 22 février à 9h, à la salle Aberdeen de l'Hotel Prestige de Vernon. Il s'agit d'une rencontre publique.

Les membres de la FBC ont été très actifs au cours de l'année, faisant face à des enjeux communs tels que l'absence de réglementation intraprovinciale et le manque de soutien financier pour développer les secteurs biologiques locaux. [Cliquez ici](#) pour prendre connaissance de leurs activités et enjeux (rapport également joint).

L'ordre du jour de l'AGA est le suivant :

Assemblée générale annuelle de la FBC 22 février 2013 – de 9 h à 12 h PT

Salle Aberdeen, Hotel Prestige

4411 32nd Street

Vernon (C.-B.) V1T 9G8

Numéros à composer: 866-613-5223 or 416-204-9354

Access Code: 9610448

Ordre du jour

9 h PT **Note: Les documents, dont les titres en caractères gras, peuvent être consultés – cliquez sur le titre pour les lire**

- 1 15 min Convocation et introduction – appel nominal des délégués par les membres et des participants du secteur-
Établissement du quorum
- 2 5 min Adoption de l'ordre du jour
- 3 5 min Adoption du [procès-verbal de l'AGA 2012](#)
- 4 30 min Rapport du Président de la FBC
- 5 50 min Panel de l'AGA : **La certification devrait-elle être obligatoire pour la vente des produits biologiques sur les marchés locaux, régionaux et provinciaux?**
 - Rochelle Eisen présentera le projet de la C.-B. visant à identifier pourquoi les opérateurs à petite échelle ne font pas certifier leurs opérations, à trouver des approches innovatrices pour minimiser les obstacles à la certification, et explorer les solutions qui conviendront à tous les opérateurs biologiques, en incluant des modèles alternatifs pour la certification.
 - Le rapport de la TRCVPB rédigé par Laura Telford, - [The Case for Provincial Organic Regulations – The Regulatory Gap](#) sera présenté;
 - Paddy Doherty parlera des divers modèles d'inspection et de certification dans les autres pays.

10 h 45 HP - Pause 15 min

11 h PT Rapports des comités

- 6 10 min Rapport de la Grappe scientifique biologique
- 7 10 min Rapport du Comité d'interprétation des normes
- 8 10 min Intransbio.ca – Le répertoire national des intrants en production biologique
- 9 20 min Le financement du maintien de la Norme biologique canadienne
- 10 **11h50 HP Rapports financiers et administratifs**
 - 10 min Résolution pour amender le [Règlement de la FBC](#) et les [Politiques et procédures](#) en ce qui a trait au membership d'une organisation commerciale nationale – [cliquez ici](#) pour lire la résolution (en anglais seulement)
 - 11 10 min [Rapport financier de la FBC](#) du 1er avril 2011 au 31 mars 2012
Désignation du vérificateur pour l'année fiscale du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2013
 - 12 5 min Désignation des administrateurs
 - 13 Levée de la séance – 12h15 HP

Du 22 au 24 février à Vernon

Le COABC célèbre son 20e anniversaire

Cette année, le COABC fête son 20e anniversaire;
le thème de la conférence est *Organics: Past, Present and Future (Le bio : le passé, le présent et le futur)*
Mary Forstbauer, la présidente du COABC, parle de la conférence.



Qui a créé le COABC il y a 20 ans?

Le COABC a été créé après quatre années d'activités de l'Alliance biologique de la C.-B. Nous avons travaillé avec le gouvernement et développé les normes biologiques de la C.-B. sous ce qui s'appelait à l'époque le Food Choice and Disclosures Act. (aujourd'hui le Food Choice and Quality Act). La norme britannico-colombienne et le logo sont réglementés, mais la participation au programme demeure volontaire.

L'expérience du COABC est unique au Canada. Est-ce que vous recommanderiez l'implantation d'un système similaire dans les autres provinces?

Je crois qu'il s'agit d'un bon programme, mais que l'appellation « biologique » n'est pas protégée par la loi; si tel était le cas, la norme et le programme seraient meilleurs pour le consommateur, plus particulièrement parce le Régime Bio-Canada n'autorise pas la mention « certifié biologique ». Je crois également que d'avoir un organisme de vérification de la conformité (accréditation) donne davantage de visibilité au secteur biologique.

Où voulez-vous être dans 20 ans?

Dans 20 ans, je crois que le COABC continuera d'être à la pointe de l'innovation en agriculture. Le secteur agricole évolue et change ses pratiques à cause de l'influence du secteur biologique. Dans 20 ans, nous aurons des conseillers agricoles pour tous les secteurs agricoles de la C.-B. et la vulgarisation dans le domaine du biologique sera déterminante; nous collaborerons avec le ministère de l'Agriculture de la C.-B. qui aura créé une infrastructure respectueuse de tous les partenaires du monde agricole.

Pourquoi les exploitants et intervenants devraient-ils participer à la conférence du COABC?

Passer du temps ensemble, partager des visions et des objectifs communs stimule le dialogue et crée des liens. Ce lien aide à réaliser nos objectifs. En venant à la conférence, les exploitants auront l'opportunité de prendre connaissance de leurs objectifs communs et discuteront du chemin à parcourir pour les réaliser. Nous sommes à la croisée des chemins. Comme les exploitants de l'agriculture conventionnelle observent le secteur biologique, nous avons besoin de montrer que nous faisons partie intégrante du monde agricole, nous ne sommes plus un nouveau secteur ou une tache sur le canevas. Nous ne sommes pas séparés! Travailler ensemble avec tous les secteurs agricoles crée une voix unifiée auprès du gouvernement et des consommateurs. En assistant à la conférence, les exploitants du bio envoient un message clair : ils font partie du grand portrait de la famille agricole.

La Conférence du COABC, qui a lieu du 22 au 24 février 2013 à l'Hotel Prestige de Vernon, C.-B. offre l'opportunité aux agriculteurs nouveaux ou établis et au public de se rencontrer et de parfaire leurs connaissances. Des conférenciers compétents dans leur domaine seront présents. [Cliquez ici](#) pour consulter le programme.

Construire la durabilité – La méthode biologique La conférence d'Organic Alberta aura lieu les 26 & 27 février à Olds College, Olds, Ab.

- **Thèmes majeurs:** De l'agriculture à la transformation: la communauté y gagne, Réglementer les aliments biologiques au Canada
- **Animaux d'élevage:** gestion de la santé, engraissement du bœuf bio, engraissement au fourrage
- **Production:** les pratiques intelligentes de la production de grain, les variétés de semences bio, le biocontrôle en production végétale, la production d'avoine
- **Ateliers de mise en marché:** médias sociaux, préparer le produit pour la vente du détail, session pour les acheteurs de grain, ajouter de la valeur
- **Sessions d'introduction à la production biologique**
- **Séminaires en développement des affaires:** analyse d'entreprises, distribution des produits biologiques
- **Vie sociale biologique!** [Téléchargez le programme](#) pour davantage d'information ou [visitez le site web](#) d' Organic Alberta (en anglais seulement).

Questions et réponses relatives à la Norme nationale sur l'agriculture biologique

Est-ce que les situations problématiques d'ordre commercial et logistique qui échappent au contrôle de l'opérateur (p.ex. une cargaison retenue à la frontière pour inspection) sont incluses dans la définition d'événement catastrophique?

Est-ce que les exigences relatives aux espaces pour les bovins (6.8.8) sont les mêmes pour toutes les espèces ou est-ce que des ajustements peuvent être faits pour les animaux de plus petite taille tels que les Jerseys?

Au paragraphe 8.2 de la norme, que signifie le terme "élément constituant d'un ingrédient"?

[Cliquez ici](#) pour consulter les réponses proposées aux nombreuses questions soulevées par les exploitants au sujet de la Norme nationale sur les Systèmes de production biologique.

Ces réponses sont publiées pour une période de 60 jours aux fins d'examen et de commentaires. Cette période s'échelonne du 23 janvier au 22 mars 2013. Tous les commentaires relatifs à ces réponses doivent être envoyés à l'adresse OPR.RPB@inspection.gc.ca

Questions et réponses définitives

Les archives du BBC – [Questions et réponses définitives](#) – sont affichées sur le site Web de la FBC en version pdf et le [site Web du BBC](#) sera bientôt mis à jour.